

RAPPORT ANNUEL

2018-2019

du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes
du Chemin-du-Roy

Préparé par : Monsieur Alain Brisson
Président du conseil d'établissement

Présenté au Conseil d'établissement le mardi 29 mai 2019

RAPPORT ANNUEL 2018-2019 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

- Représentants la communauté
 - ✓ Sébastien Morin (CJE)
 - ✓ Pierre Montambeault (Atelier les Veilles Forges)
 - ✓ Alain Brisson (St-Maurice Télécom 2000)
 - ✓ Maryse Bégin (Coup de main Mauricie)

- Représentants des enseignants
 - ✓ Sylvie Champoux
 - ✓ Antoine Déry
 - ✓ Vanessa Huard
 - ✓

- Représentant des professionnels
 - ✓ Caroline Pronovost

- Représentant du soutien
 - ✓ Pascale Rompré

- Représentants des élèves
 - ✓ Selon les recommandations du Comité étudiants
 - ✓

- Direction
 - ✓ Marie Hamel

- Ont aussi assisté aux séances ordinaires du CÉ
 - ✓ Sébastien Lemay

- Secrétaire
 - ✓ Lucie Lefebvre

LES SÉANCES ORDINAIRES

Au total, 5 séances ordinaires ont eu lieu au cours de l'année.

- **18 septembre 2018**
- **27 novembre 2018**
- **22 janvier 2019**
- **2 avril 2019**
- **29 mai 2019**

RAPPORT ANNUEL 2018-2019 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Liste des sujets traités en regard de la loi sur l'instruction publique :

- Rapport annuel
- Organisation scolaire 2018-2019
- Suivi de la clientèle
- Prévision budgétaire pour 2018-2019
- Révision des normes et modalités d'évaluation
- Révision du code de vie
- Frais chargés aux élèves
- Planification des cours d'été 2019
- Ententes avec les partenaires
- Forum des jeunes
- Calendrier 2019-2020
- Services offerts par le Centre
- Composition du Conseil d'établissement (nomination, élection, calendrier des rencontres)
- Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2016-2017
- Les comités de travail du Centre
- Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement
- Bilan des activités étudiantes
- Renouveau pédagogique
- Suivi au projet éducatif
- Projets pédagogiques
- Règles de régie interne
- Appropriation d'une partie des surplus

Signature : _____

Président du Conseil d'établissement

Direction du Centre